



Bulletin proposé par les GDSA de Bourgogne Franche-Comté et la section apicole régionale de GDS BFC

Sommaire :

- Rappel : pensez à déclarer vos colonies !
- Automne : les bonnes pratiques apicoles
- Tropilaelaps : Mieux connaître cette nouvelle menace de l'apiculture française
- Activités et calendrier de la section apicole de GDS BFC
- Rôle du Technicien sanitaire Apicole (TSA)

Rappel : Pensez à déclarer vos colonies !

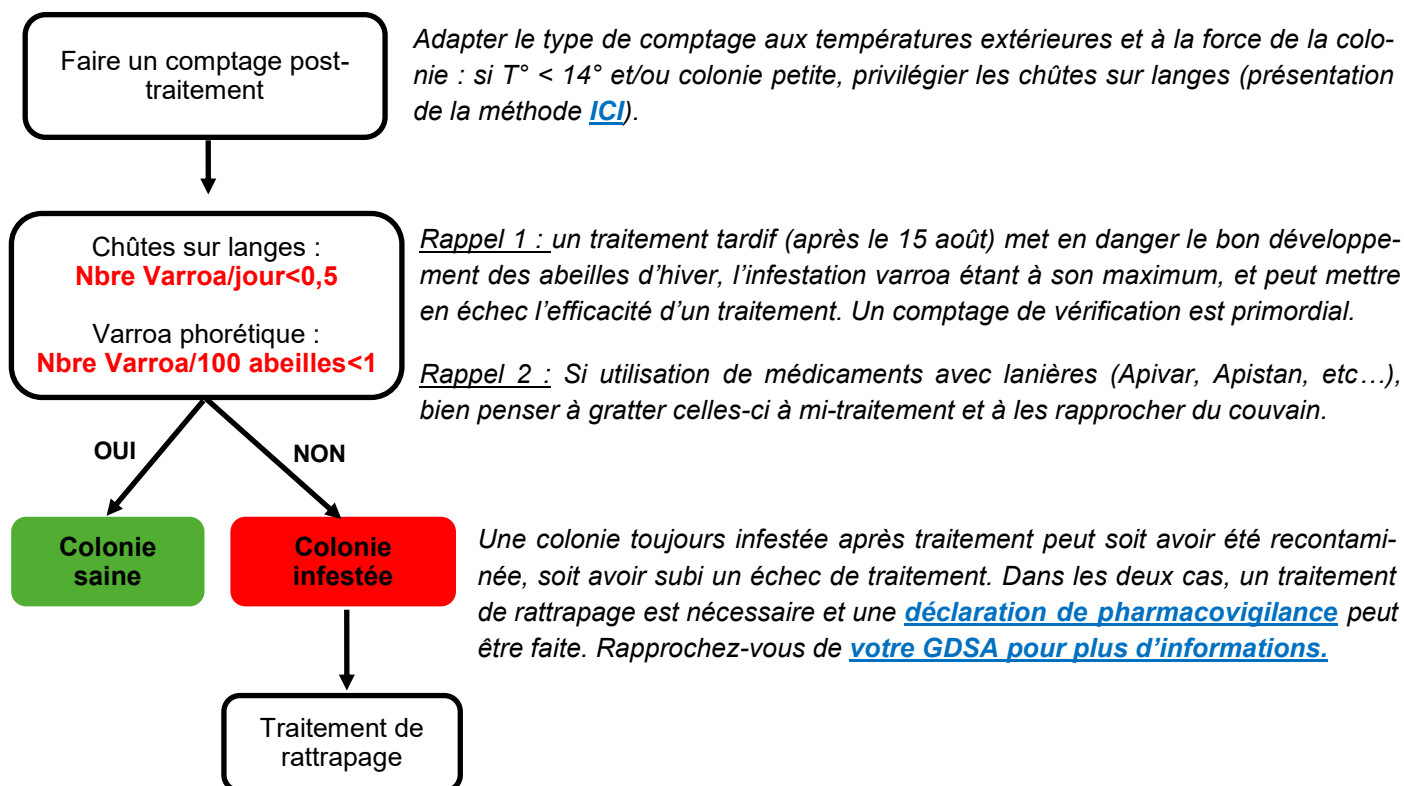
La déclaration des colonies est à faire avant le 31 décembre 2025 !

Les apiculteurs ayant déjà déclaré leurs colonies l'an dernier ont directement reçu un mail en début de campagne. Pour les autres, rendez-vous sur le site dédié en cliquant [ICI](#). Pour rappel, la déclaration est obligatoire pour tout détenteur d'abeilles, ce dès la première colonie. Plus d'informations sur le [site du Ministère de l'Agriculture](#).

Automne : les bonnes pratiques apicoles

La préparation de l'hivernage est une période délicate qui demande encore de la vigilance de la part de l'apiculteur. Voici les points de contrôle à vérifier pendant les beaux jours restant afin de permettre aux colonies de passer l'hiver au mieux.

• Contrôler son comptage Varroa :



• Contrôler de la dynamique des colonies et des réserves :

Etat du couvain et des abeilles adultes	
- Couvain en diminution mais toujours présent, propre et compact, - Abeilles adultes propres, ne présentant pas de symptôme particulier (ailes déformées, tremblements, etc...) et en volume suffisant (minimum 4-5 cadres d'abeilles), - Peu voire plus du tout de mâles présents.  <i>Reine 2025 avec son marquage de l'année. En 2026, les reines seront marquées en blanc. La qualité d'une reine est liée à la qualité de sa ponte et de ses filles., ainsi qu'à son âge.</i> Crédit photo : Mesabeilles.fr	- Colonie malade ou bourdonneuse : ⇒ Faire le point sur le traitement Varroa à l'aide de comptage (<i>voir le point précédent</i>), ⇒ Changer la reine si c'est possible (et s'il ne s'agit pas d'une loque américaine), ⇒ Eliminer la colonie en cas de loque américaine (après déclaration). * <i>*/!\Le transvasement peut être effectué à condition de trouver une fenêtre météo avec des températures de plus de 14°, garder en tête que l'absence de miellées limitera fortement le développement de la colonie.</i> - Colonie petite, avec peu d'abeilles : ⇒ Si la reine (jeune et vigoureuse) n'est pas à remettre en cause, des cadres d'abeilles peuvent être rajoutés pour « gonfler » la colonie, ⇒ Si la reine est remise en cause, l'éliminer et fusionner le reste de la colonie avec une autre.*
Etat des réserves de miel et pollen	
- Présence de miel sur tous les cadres, - Présence de pollen entourant le couvain, - Répartition homogène des réserves.  Crédit photo : Armand FLOHR	- Les réserves sont absentes ou uniquement sur les cadres de rives, compléter avec un sirop lourd (60% de sucre), - Adapter le volume de sirop donné à la taille de la colonie, à cause des risques de pillage, - Ne pas compléter par temps froid (<12°), les abeilles ne feront pas l'effort d'aller chercher le sirop et de le stocker, - En cas de pénurie de pollen, une pâte protéinée peut être ajoutée.
Volume de la ruche adaptée à la taille de la colonie	
- Abeilles bien réparties sur les cadres laissés, en nombre adapté à la taille de la colonie, - Présence de partitions entourant la colonie et d'un couvre-cadre pour limiter les pertes de chaleur.	- Présence de cadres abandonnés par les abeilles : les retirer et partitionner la colonie, - Une fois les réserves acceptables, retirer le nourrisseur et mettre un couvre-cadre isolant sur la tête des cadres.

Ressources pour aller plus loin :

- [Guide pratique sur les apports nutritifs aux colonies d'abeilles](#) d'INTERAPI,
- [Fiches R5 et R7 du guide de bonnes pratiques apicoles](#) de l'ITSAP,
- [Guide technique « Établir sa stratégie de gestion de Varroa »](#) de l'ITSAP,
- *L'article « Le dernier regard de la saison sur vos colonies » du dernier numéro la Santé de l'Abeille (n°329) de la FNOSAD-LSA présente plusieurs méthodes pour réunir des colonies.



• Gérer la prédation du frelon à pattes jaunes :

La prédation est toujours présente sur certains ruchers et demande aux apiculteurs de rester vigilant quant à la pression subie par les colonies, surtout les plus petites unités (ruchettes, nucléi...). Pour cela, il est nécessaire de se rendre régulièrement sur les ruchers, de contrôler les réserves et d'observer le comportement des abeilles :

- ⇒ Les abeilles restent-elles prostrées sur la planche d'envol ?
- ⇒ Sont-elles plus agressives que d'habitude ?
- ⇒ Rentrent-elles et sortent-elles facilement ?
- ⇒ Y a-t-il présence de têtes et d'abdomen d'abeilles découpés en grand nombre ? (le frelon ne récupère que le thorax pour nourrir ses larves)
- ⇒ Et bien sûr, y a-t-il des frelons volant dans le rucher et en stationnement devant les ruches ?

Si vous constatez la présence de frelons ayant un impact sur les colonies, il est nécessaire de :

- ⇒ Les empêcher d'avoir accès à la planche d'envol (réduction des entrées, mise en place de muselières...),
- ⇒ Les empêcher de se mettre sous la ruche, les frelons stressent les colonies en produisant du bruit sous le plancher (mise en place de tiroir et/ou de filet sous le plancher et/ou sur le support de la ruche),
- ⇒ Réduire le nombre de frelons visitant le rucher (mise en place de piégeage d'automne et/ou de harpes, détection et destruction des nids à proximité*).

***Focus sur les indemnisations de destruction des nids de frelons**

Les particuliers peuvent demander une indemnisation partielle de la destruction d'un nid de frelon asiatique en faisant appel à des [entreprises de désinsectisation chartées](#) par [FREDON BFC](#). Plus d'informations sur le dispositif en cliquant [ICI](#). Les nids sont à déclarer sur le site [lefreulon.com](#).

• Anticiper son traitement hivernal :

La période hivernale entraînant généralement un arrêt de ponte de la reine, il est important de cibler ce moment pour effectuer un traitement sur les varroas phorétiques et permettre à la colonie de repartir au printemps dans de bonnes conditions. Sont préconisés des médicaments à base d'acide oxalique avec une action flash, administrés soit par dégouttement, soit par sublimation. Cette [vidéo de la FRGDS AURA](#) présente plus en détail ces deux traitements. Pour un accompagnement dans leur mise en place, rapprochez-vous de votre GDSA qui vous conseillera par le biais de ses techniciens sanitaires apicoles.



Crédit photo : Oxali-

← Traitement par sublimation

La manipulation des médicaments à base d'acide oxalique nécessite l'utilisation d'Équipement de Protection Individualisé (EPI).

Traitement par dégouttement →



Crédit photo : apiculture

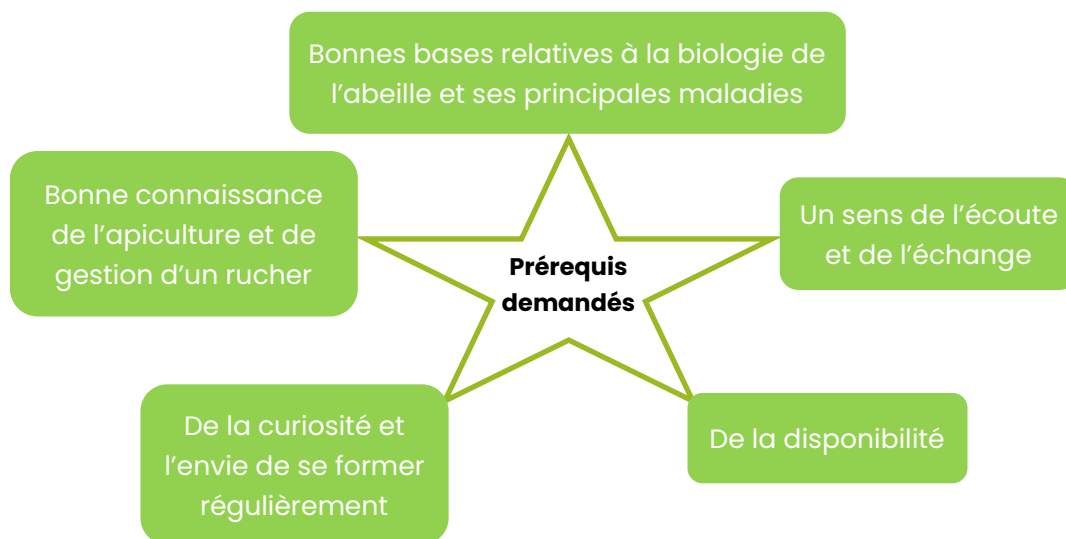
Rôle du Technicien sanitaire Apicole (TSA)

Le TSA est un acteur sanitaire, habilité à exercer certains actes de la médecine vétérinaire grâce à la validation d'une formation certifiante, appliquée à l'abeille, sous l'autorité et la responsabilité d'un vétérinaire inscrit à l'Ordre des vétérinaires.

Les principales missions qui peuvent être confiées aux TSA à la demande d'un GDSA ou du vétérinaire sont les suivantes :

- ⇒ **Réaliser les visites sanitaires régulières de suivi du Programme sanitaire d'élevage (PSE)** du GDSA,
- ⇒ **Accompagner sur le plan technique des apiculteurs** sur le sanitaire apicole : surveillance, prévention, lutte contre les dangers sanitaires,
- ⇒ **Réaliser les visites relatives aux déclarations de mortalités,**
- ⇒ **Réaliser à la demande du vétérinaire et sous certaines conditions des actes de médecine** dans le cadre de consultation demandée par l'apiculteur.

Des sessions de formations sont régulièrement mises en place en Bourgogne Franche-Comté pour développer le maillage de TSA à travers la région. La prochaine aura lieu en février et mars 2026. Si vous êtes intéressé pour y participer, faites-vous connaître [auprès de votre GDSA](#) (certains GDSA comme celui du Jura ont actuellement suffisamment de candidat).



Tropilaelaps : Mieux connaître cette nouvelle menace de l'apiculture française

Les acariens du genre *Tropilaelaps* sont des parasites du couvain d'abeilles et vecteur, comme Varroa, de nombreux virus. A ce jour, ils n'ont pas été détectés en France. Plusieurs ressources sont aujourd'hui disponibles pour mieux connaître ce parasite :

- ⇒ Le [webinaire de GDS France](#) est de nouveau visionnable sur Youtube ainsi que l'[interview complète sous-titrée en français de Samuel Ramsey](#), scientifique américain,
- ⇒ La [fiche de présentation de l'ANSES](#) détaillant les caractéristiques du parasite,
- ⇒ Pour les anglophones, une [série très intéressante de 4 vidéos d'une équipe américaine se rendant en Thaïlande](#) à la rencontre des apiculteurs vivant avec cet acarien,
- ⇒ Différents webinaires proposés par la [FRGDS AURA](#), [l'UNAF](#), etc...

Pour suivre la propagation des ravageurs/maladies, la Plateforme d'Epidémiosurveillance Santé Animale (PESA) publie régulièrement un bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale consultable sur [leur site internet](#).

Point sur les activités de la section régionale :

- ⇒ Participation au Groupe de Travail Communication de GDS France avec élaboration en cours d'outils de formation (quizz d'autoévaluation, webinaires, outils techniques...),
- ⇒ Elaboration d'enquêtes auprès des GDSA et TSA de BFC,
- ⇒ Intervention auprès des institutions régionales pour défendre le plan de lutte de Bourgogne Franche-Comté contre le frelon,
- ⇒ Participation aux commissions régionales et nationales des sections apicoles des GDS(a),
- ⇒ Représentation du réseau auprès de partenaires dans le cadre d'OMAA et du COPIL Frelon.

Calendrier de la section apicole et des GDSA de BFC :

15/11/2025	Assemblée générale du GDSA 58
13/12/2025	Assemblée générale du GDSA 21 à Noiron-sous-Gevrey, avec une conférence de M.COUVENC, de l'entreprise APIFLEURS, qui sur la thématique des fleurs mellifères.
03-06/02/2026	1ère partie de la formation TSA dispensée par la FNOSAD-LSA en Haute-Saône
21/02/2026	Assemblée générale du GDSA 39
18-20/03/2026	2ème partie de la formation TSA dispensée par la FNOSAD-LSA en Haute-Saône



Crédit photo : FRGDS BFC

Abeille butinant sur des fleurs de lierre

Liens utiles

- [Actualités apicoles sanitaires de Bourgogne Franche-Comté](#)
- [Coordonnées des GDSA de Bourgogne Franche-Comté](#)
- [Page de la section apicole de GDS Bourgogne Franche-Comté](#)



Section
apicole



GDS
Bourgogne
Franche-Comté



GDSA 39

Groupe de Défense Sanitaire Apicole du Jura



GDSA 71

**Syndicat d'apiculture et de
défense sanitaire apicole de
Haute-Saône**



**Association sanitaire
apicole de l'Yonne**